



ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

31 MARS 2022



GRUPE GRAINES VOLTZ
1 rue Edouard Branly
68000 COLMAR



SOMMAIRE

1	ETATS DE SYNTHESE	4
1.1	Compte de résultat au 31 mars 2022	5
1.2	Résultat global au 31 mars 2022	6
1.3	État de situation financière consolidée au 31 mars 2022	7
1.4	Tableau de variation des capitaux propres au 31 mars 2022	8
2	METHODES ET PRINCIPES COMPTABLES EN NORMES IFRS	10
2.1	Contexte général et déclaration de conformité	11
2.2	Date d'arrêté des comptes	11
2.3	Bases d'évaluations	11
2.4	Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation	11
2.5	Conversion des comptes des entités étrangères	11
2.6	Recours à des estimations	12
2.7	Principes et méthodes comptables	13
2.8	Périmètre de consolidation	14
2.9	Goodwill - Regroupement d'entreprises (IFRS 3)	17
2.10	Secteurs opérationnels (IFRS 8)	18
3	EVENEMENTS DE L'EXERCICE	20
3.1	Principales opérations de la période	21
3.2	Incidences de la crise sanitaire COVID-19 et de la crise en Ukraine	22
4	LES POSTES DU RESULTAT GLOBAL ET DE L'ETAT DE SITUATION FINANCIERE	24
Note 1	Le chiffre d'affaires	25
Note 2	Les frais de personnel	25
Note 3	Les impôts et taxes	27
Note 4	Les dotations aux dépréciations	28
Note 5	Autres produits et charges d'exploitation	29
Note 6	Autres produits et charges opérationnels	30
Note 7	Le coût de l'endettement	30
Note 8	Les autres produits et charges financiers	30
Note 9	Les impôts sur les résultats	30
Note 10	Le résultat pour une action	32
Note 11	Le goodwill	33
Note 12	Les autres immobilisations incorporelles	34
Note 13	Les immobilisations corporelles	36
Note 14	Droits d'utilisation des actifs loués	38
Note 15	Autres actifs financiers	39
Note 16	Les stocks	40
Note 17	Les clients et autres débiteurs	42
Note 18	La trésorerie et équivalent de trésorerie	43
Note 19	Les dettes financières courantes et non-courantes	44
Note 20	Les obligations locatives	46
Note 21	Les provisions courantes et non-courantes	47
Note 22	Les fournisseurs et les autres passifs courants	48
Note 23	Le tableau de flux de trésorerie	49
Note 24	Le capital social	50
Note 25	Risques	51
Note 26	Les engagements hors bilan	52
Note 27	Les transactions avec les parties liées	53
Note 28	Les événements post-clôture	53

5 RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ CONSOLIDÉE 54

5.1	Comptes condensés consolidés du semestre écoulé	55
5.2	Faits majeurs et significatifs	55
5.3	Evènements importants survenus au cours du semestre et leur incidence sur les comptes	56
5.4	Description des principaux risques et incertitudes pour le semestre à venir	56
5.5	Evènements postérieurs à la clôture	56
5.6	Transactions avec les parties liées	56

6 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLES 2022 57



| Etats de Synthèse

1.1 Compte de résultat au 31 mars 2022

En K - EUR	Note	31/03/2022	31/03/2021
Chiffre d'affaires	1	75 910	67 185
Autres produits de l'activité			
Achats consommés		-35 464	-31 991
Charges de personnel	2	-15 625	-12 702
Charges externes		-12 157	-8 475
Impôts et taxes	3	-691	-826
Dotation aux amortissements		-1 611	-1 317
Dotation aux provisions	4	-636	-1 226
Autres produits et charges d'exploitation	5	298	-181
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT		10 025	10 467
Autres produits et charges opérationnels	6	23	32
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL		10 048	10 499
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		3	
Coût de l'endettement financier brut	7	-434	-173
Coût de l'endettement financier net		-431	-173
Autres produits et charges financiers	8	-112	-45
Charge d'impôt	9	-2 354	-2 721
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		-67	
RÉSULTAT NET AVANT RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ARRÊTÉES OU EN COURS DE CESSION		7 084	7 560
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession			
RÉSULTAT NET		7 084	7 560
PART DU GROUPE		7 058	7 571
INTÉRÊTS MINORITAIRES		26	-12
Résultat net de base par action	10	5	6
Résultat net dilué par action	10	5	6

1.2 Résultat global au 31 mars 2022

En K - EUR

Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	31/03/2022	31/03/2021
Résultat net	7 084	7 560
Ecarts de conversion	(6)	(37)
Impôts		
TOTAL DES ÉLÉMENTS RECYCLABLES EN RÉSULTAT	(6)	(37)
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies	(141)	(32)
TOTAL DES ÉLÉMENTS NON RECYCLABLES EN RÉSULTAT	(141)	(32)
RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPI-TAUX PROPRES	6 937	7 491
Dont part du Groupe	6 911	7 505
Dont part des intérêts minoritaires	26	(14)

1.3 État de situation financière consolidée au 31 mars 2022

Actif en K - EUR		31/03/2022	31/03/2021
Goodwill	11	12 087	9 453
Autres Immobilisations Incorporelles	12	12 709	10 755
Immobilisations Corporelles	13	9 233	6 185
Droits d'utilisation des actifs loués	14	5 968	3 748
Autres actifs financiers	15	107	338
Actifs d'impôts non-courants - IDA	9	1 398	1 647
Actifs non courants		29 415	22 673
Stocks et en-cours	16	46 164	29 821
Clients et comptes rattachés	17	74 999	61 721
Autres actifs courants	17	4 130	2 704
Actifs d'impôts courants	9	210	
Trésorerie et équivalent de trésorerie	18	7 365	5 872
Actifs courants		132 868	100 118
TOTAL ACTIF		174 370	132 244
Passif en K-EUR		31/03/2022	31/03/2021
Capital émis		1 480	1 295
Réserves		65 022	31 996
Résultat de l'exercice		7 058	7 571
Capitaux propres - part groupe		73 560	40 862
Capitaux propres - intérêts minoritaires		99	-551
Capitaux propres de l'ensemble		73 659	40 311
Emprunts & dettes financières diverses à long terme	19	24 217	13 193
Obligations locatives non courantes	20	4 941	2 987
Passifs d'impôts non-courants - IDP	9	1 559	1 663
Provisions à long terme	21	1 263	1 664
Passifs non courants		31 979	19 507
Fournisseurs et comptes rattachés	22	16 036	15 197
Emprunts à court terme	19	32 169	42 653
Partie courante des emprunts et dettes financières à long terme	19	5 626	4 569
Obligations locatives courantes	20	1 033	787
Passifs d'impôts courant	22		2 533
Provisions à court terme	21	132	20
Autres passifs courants	22	13 733	6 667
Passifs courants		68 731	72 426
TOTAL PASSIF		174 370	132 244

1.4 Tableau de variation des capitaux propres au 31 mars 2022

En K - EUR	Capital	Résultats accumulés	Réserves recyclables	Réserves non recyclables	Total capitaux propres	Dont part du Groupe	Dont part des minoritaires
CAPITAUX PROPRES 30/09/2020	1 295	48 311	-16 526	-368	32 712	33 253	-541
Correction des à nouveaux					-		
Variation de capital					-		
Opérations sur titres auto-détenus					-		
Distributions de dividendes					-		
Résultat net		9 276			9 276	9 382	-106
Variation des écarts de conversion			88		88	72	16
Ecart sur les régimes à prestations définies				58	58	58	
Résultat global					9 130	9 252	-122
Autres gains & pertes en capitaux propres					-		
Variation de périmètre			-15		-15	-15	
Changement d'intérêts					-	333	-333
Autres variations			-42		-42	-39	-3
CAPITAUX PROPRES 30/09/2021	1 295	57 587	-16 495	-310	42 077	43 044	-967
Correction des à nouveaux					-		
Variation de capital	185		25 465		25 650	25 650	
Opérations sur titres auto-détenus					-		
Distributions de dividendes			-2 961		-2 961	-2 961	
Résultat net		7 084			7 083	7 058	25
Variation des écarts de conversion			6		6	6	
Ecart sur les régimes à prestations définies				141	141	141	
Résultat global					6 936	6 911	25
Autres gains & pertes en capitaux propres					-		
Variation de périmètre			1 546		1 546	510	1 036
Changement d'intérêts					-		
Autres variations			117		117	112	5
CAPITAUX PROPRES 31/03/2022	1 480	64 671	7 678	-169	73 659	73 560	99

En K - EUR	31/03/2022	31/03/2021
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ	7 150	7 559
Dotations nettes aux amortissements et provisions	2 266	2 010
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur		
Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés		
Autres produits et charges calculés		
Plus et moins-values de cession	-23	-33
Dividendes (titres non consolidés)		
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT APRÈS COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET IMPÔT	9 393	9 536
Coût de l'endettement financier net		110
Charge d'impôt (y compris impôts différés)	-150	2 721
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT AVANT COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET IMPÔT	9 242	12 367
Impôts versé		2 151
Variation du B.F.R. lié à l'activité	-44 749	-31 230
Autres flux générés par l'activité		
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ	-35 507	-16 712
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-6 230	-2 149
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	68	211
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières (titres non consolidés)	-6 176	
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières (titres non consolidés)	40	
Incidence des variations de périmètre		-3 915
Dividendes reçus (sociétés mises en équivalence, titres non consolidés)		
Variation des prêts et avances consentis	298	-161
Subventions d'investissement reçues		
Autres flux liés aux opérations d'investissement		
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	-12 000	-6 014
Augmentation de capital	25 650	
Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice :		
<i>Dividendes versés aux actionnaires de la société mère</i>	-2 961	
<i>Dividendes versés aux minoritaires de sociétés intégrées</i>		
Dividendes en intragroupe		
<i>Dont dividendes versés en intragroupe</i>		
<i>Dont dividendes reçus en intragroupe</i>		
Rachats et reventes d'actions propres		
Encaissements liés aux nouveaux emprunts	20 210	6 451
Remboursements d'emprunts	-5 001	-2 428
Remboursements d'obligations locatives	-506	-480
Intérêts financiers nets versés		-89
Intérêts des obligations locatives		-21
Autres flux liés aux opérations de financement		
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	37 392	3 433
Incidence des variations des cours des devises	53	-8
VARIATIONS DE LA TRÉSORERIE NETTE	-10 062	-19 301
TRÉSORERIE D'OUVERTURE	-14 742	-17 480
TRÉSORERIE DE CLÔTURE	-24 804	-36 781



2 METHODES ET PRINCIPES COMPTABLES EN NORMES IFRS

La société Graines Voltz est une entreprise qui est domiciliée en France. Le siège social est situé au 1 rue Edouard Branly 68000 Colmar. Les états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos au 31 mars 2022 comprennent la société Graines Voltz et ses filiales, les sociétés Ball Ducrettet, Iberia Seeds, Topsem, Graines Voltz Turquie, Graines Voltz Maroc, Hermina-Maier, Graines Voltz Italia, André Briant Jeunes Plants, Progref et Laboratoire Angevin des Plantes (l'ensemble désigné comme « le groupe » et chacune individuellement comme « les entités du groupe »).

L'activité du groupe consiste principalement en la distribution à une clientèle de professionnels, horticulteurs, maraîchers et collectivités :

- De semences, plants et bulbes de fleurs,
- De semences et plants de légumes.

2.1 Contexte général et déclaration de conformité

Ces états financiers présentent les comptes consolidés conformément aux normes comptables internationales (normes IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et aux interprétations des normes IFRS publiées par l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRS IC) de l'IASB, telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 mars 2022. Ce référentiel est disponible sur le site de la Commission européenne

Site internet : International accounting standards - Regulation (EC) No 1606/2002 | Commission européenne (<http://ec.europa.eu>)

2.2 Date d'arrêt des comptes

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 29 juin 2022.

2.3 Bases d'évaluations

Les états financiers consolidés sont établis selon la convention du coût historique, à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux règles IFRS. Les catégories concernées sont le cas échéant mentionnées dans les notes suivantes.

2.4 Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les états financiers consolidés sont présentés en Euros qui est la monnaie fonctionnelle de la société. Toutes les données financières présentées en Euros sont arrondies au millier d'euros le plus proche, sauf indication contraire.

2.5 Conversion des comptes des entités étrangères

La société Topsem présente ses états financiers dans sa monnaie fonctionnelle, le Dinar Algérien (DZD).

La société Graines Voltz Turquie présente ses états financiers dans sa monnaie fonctionnelle, la Nouvelle Livre Turque (TRY).

La société Graines Voltz Maroc présente ses états financiers dans sa monnaie fonctionnelle, le Dirham Marocain (MAD).

Selon la norme IAS 21, leurs états doivent être convertis dans la monnaie de présentation, l'€uro.

Selon la norme IAS 29, le Dinar Algérien et le Dirham Marocain ne sont pas des monnaies d'une économie hyper inflationniste. Concernant la Nouvelle Livre Turque, c'est une monnaie d'économie hyper inflationniste. Les retraitements des soldes à l'ouverture n'ont pas été effectués compte tenu de la faible contribution de l'UGT aux états consolidés.

Les états financiers de ces trois sociétés sont convertis en Euros selon la procédure suivante :

- Actifs et passifs convertis au cours de clôture à la date des états financiers,
- Produits et charges convertis au cours de change moyen pour la période.

2.6 Recours à des estimations

La préparation des états financiers en accord avec les principes comptables IFRS, requiert de la part de la Direction, la prise en compte d'estimations et d'hypothèses pour la détermination des montants comptabilisés de certains actifs, passifs, produits et charges ainsi que de certaines informations données en notes annexes sur les actifs et passifs éventuels.

Les estimations et hypothèses retenues sont celles que la Direction considère comme les plus pertinentes et réalisables dans l'environnement du groupe et en fonction des retours d'expérience disponibles.

Compte tenu du caractère incertain inhérent à ces modes de valorisation, les montants définitifs peuvent s'avérer différents de ceux initialement estimés. Pour limiter ces incertitudes, les estimations et hypothèses font l'objet de revues périodiques ; les modifications apportées sont immédiatement comptabilisées.

Les hypothèses sur lesquelles se fondent les principales estimations sont explicitées dans les notes suivantes :

Estimation	Nature de l'estimation
Note 2 : Les avantages au personnel	Taux de turn-over, taux d'espérance de vie, taux de pro-gression des salaires, taux d'actualisation.
Notes 4 et 16 : Les provisions sur stocks	Hypothèses retenues : en fonction du risque de non germination et en fonction des perspectives de vente.
Notes 4 et 15 : Les provisions sur créances clients	Hypothèses retenues : en fonction de l'antériorité des créances et un niveau de perte attendue.
Note 9 : Les impôts sur le résultat	Hypothèses retenues pour la reconnaissance des impôts différés actifs et les modalités d'application de la législation fiscale.
Note 11 : Le goodwill	Hypothèse retenue pour dépréciation du GOODWILL : valeur recouvrable et valeur d'utilité des UGT selon IAS 36.
Notes 12 et 13: Les autres immobili-sations incorporelles et les immobilisations corporelles	Détermination de la durée d'utilité des actifs.
Note 21 : Les provisions courantes et non-courantes	Provisions pour litiges : hypothèses sous-jacentes à l'appréciation et à la valorisation des risques.

Les informations relatives aux jugements exercés pour appliquer les méthodes comptables ayant l'impact le plus significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés sont incluses dans les notes 4, 14, 15 et 16.

2.7 Principes et méthodes comptables

Référentiel appliqué :

Pour élaborer ses comptes consolidés au 31 mars 2022, le groupe utilise les mêmes principes comptables que ceux retenus pour l'exercice clos au 30 septembre 2021, en les adaptant des normes, interprétations et amendements adoptés par la Commission Européenne et applicables ou appliqués par anticipation aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020.

Les comptes consolidés annuels de l'exercice comparatif sont établis conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards), tel qu'adopté dans l'Union Européenne (site Internet : https://ec.europa.eu/info/law/international-accounting-standards-regulation-ec-no-1606-2002_fr).

Les comptes consolidés semestriels résumés au 31 mars 2022 étant établis suivant la norme IAS 34 :

- Information financière intermédiaire, ils ne constituent pas un jeu complet d'états financiers. Ils ne comportent que les événements significatifs de la période. Ils doivent être lus conjointement avec les comptes consolidés annuels de l'exercice précédent.

La base de préparation des comptes consolidés semestriels résumés décrite dans les notes ci-après résulte en conséquence :

- des normes et interprétations applicables de manière obligatoire ou anticipée aux exercices ouverts avant le ou à compter du 1er janvier 2020 ;
- des options retenues et exemptions utilisées pour l'établissement des comptes de la période close au 31 mars 2022.

Le groupe ayant choisi de ne pas gérer les arrondis, des écarts minimes peuvent apparaître de ce fait.

Informations sur la méthode de calcul des indemnités de fin de carrière :

En mai 2021, l'IASB (International Accounting Standards Board) a validé la position prise par le Comité d'interprétation des normes IFRS concernant le cas d'un régime à prestations définies conditionnant l'octroi d'une prestation à la fois en fonction de l'ancienneté, pour un montant maximal plafonné et au fait qu'un membre du personnel soit employé par l'entité lorsqu'il atteint l'âge de la retraite.

Cependant, le montant de la dette actuarielle avec cette nouvelle méthode est équivalent à l'ancienne méthode dite « rétrospective prorata temporis » lorsque la convention collective ne plafonne pas les indemnités de départ à la retraite. La convention collective appliquée par le groupe Graines Voltz ne plafonne pas lesdites indemnités en conséquence nous maintenons la méthode dite rétrospective.

Informations liées au contexte de crise sanitaire et économique (COVID-19) :

Les états financiers consolidés ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

Selon les informations connues, l'impact est peu significatif. En lien avec la crise de la COVID-19, il n'a pas été réalisé de tests de dépréciation particuliers.

Informations liées au contexte du conflit armé en Ukraine :

L'émergence d'un conflit armé entre la Russie et l'Ukraine début 2022 a affecté les activités économiques et commerciales sur le plan mondial. Cette situation extrêmement volatile et évolutive, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation, n'a pas eu d'impacts majeurs sur notre activité.

2.8 Périmètre de consolidation

Les règles suivantes sont appliquées :

- Une filiale est une entité contrôlée par la société Graines Voltz. Les filiales contrôlées sont consolidées par intégration globale ou mise en équivalence.

Selon IFRS 10, le Groupe contrôle une filiale lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci.

Selon IAS 28, le Groupe utilise la mise en équivalence pour les entités dans lesquelles il exerce une influence notable.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date où le contrôle cesse.

• Élimination des transactions réciproques :

Les soldes bilanciaux, produits et charges résultant des transactions intragroupes avec les filiales sont éliminés, notamment :

- Les transactions et comptes réciproques,
- Les dotations et reprises de dépréciations sur titres consolidés,
- Les marges internes sur stocks,
- Les dividendes versés entre les sociétés consolidées.

Les gains découlant des transactions avec une entité mise en équivalence sont éliminés par la contrepartie des titres mis en équivalence à concurrence des parts d'intérêt du Groupe dans l'entreprise. Les pertes sont éliminées de la même façon que les gains, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

• Evolution du périmètre de consolidation

Au 31 mars 2022, Graines Voltz a consolidé 10 filiales en plus de l'entité mère selon IFRS 10 et IAS 28.

	31/03/2022	30/09/2021
Par intégration globale	10	8
Par intégration proportionnelle	0	0
Par mise en équivalence	1	0
Total	11	8

• Entrées dans le périmètre de consolidation :

• Société ANDRE BRIANT JEUNES PLANTS

A effet du 28/02/2022, le Groupe a acquis en numéraire 100 % des titres de la société ANDRE BRIANT JEUNES PLANTS dont le siège est à Saint Barthélémy d'Anjou. L'activité de cette société est principalement la production de jeunes plants de pépinière. Le groupe s'est porté acquéreur afin de disposer d'un outil de production.

Cette opération génère un goodwill de 2 396 K€. Cette acquisition a été traitée selon IFRS3, en intégration globale.

La contribution de cette société dans les comptes consolidés est de :

- Chiffre d'affaires : 2 537 K€
- Résultat net : 625 K€

• Société PROGREF

A effet du 28 février 2022, le groupe a acquis en numéraire 100% des titres de la société Progref, dont le siège est à Dampierre en Burly. L'activité de cette société est principalement la production de jeunes plants de pépinière. Le groupe s'est porté acquéreur afin de disposer d'un portefeuille de génétique propriétaire.

Cette opération génère un goodwill de 32 K€. Cette acquisition a été traitée selon IFRS3, en intégration globale.

La contribution de cette société dans les comptes consolidés est de :

- Chiffre d'affaires : 0 K€
- Résultat net : -42 K€

• Société LABORATOIRE ANGEVIN DES PLANTES (LAP)

A effet du 28 février 2022 et via l'acquisition de la société André Briant Jeunes Plants, le groupe a acquis en numéraire 65.16 % des titres de la société Laboratoires Angevin des Plantes, dont le siège est à Saint Barthélémy d'Anjou. L'activité de cette société est principalement la production de jeunes plants de pépinière. Le groupe s'est porté acquéreur afin de disposer d'un laboratoire de production in vitro.

Cette opération n'a pas généré de goodwill. Cette acquisition a été traitée selon IFRS3, en intégration globale.

La contribution de cette société dans les comptes consolidés est de :

- Chiffre d'affaires : 40 K€
- Résultat net : 74 K€

• Sorties du périmètre de consolidation :

Aucune société n'a été cédée depuis le 1er octobre 2021.

• Evolution du périmètre de consolidation :

• Changement de méthode de consolidation pour la société TOPSEM

En date du 14 juin 2021, dans le cadre de la mise en conformité avec la législation algérienne sur la détention des sociétés par des investisseurs étrangers, le taux de participation de Graines Voltz SA dans la société TOPSEM est passé de 68 % à 49 %. Cette dilution s'est effectuée par une augmentation de capital des actionnaires minoritaires.

Nous avons estimé lors de la clôture des comptes au 30 septembre 2021 que par la nature des opérations effectuées avec la société, des engagements contractuels et statutaires avec TOPSEM nous contrôlons cette société et de ce fait elle est maintenue dans le périmètre de consolidation selon la méthode de l'intégration globale.

Après examen de la situation juridique au 31 mars 2022, nous avons estimé que cette société est à intégrer dans le périmètre de consolidation selon la méthode de la mise en équivalence.

2 METHODES ET PRINCIPES COMPTABLES EN NORMES IFRS

- **Périmètre de consolidation 2022 :**

- **Sociétés détenues directement par la société Graines Voltz :**

Raison sociale	Pays	Siège social	% Droit de vote	% Intérêt	Mode de consolidation	Statut par rapport 30/09/21
Graines Voltz	France	1 rue Edouard Branly 68000 Colmar				Pas de changement
Ball Ducrettet	France	2 Place des Arts 74200 Thonon les Bains	100 %	100 %	Intégration globale	Pas de changement
Iberia Seeds	Espagne	Avenida Juan Carlos 1,43 30700 Torre Pacheco Murcia ESPAGNE	100 %	100 %	Intégration globale	Pas de changement
Topsem	Algérie	Cité Bridja BP n°1 Staoueli Alger ALGERIE	49%	49%	Mise en équivalence	Changement du mode de consolidation
Graines Voltz Turquie	Turquie	Yesil Bahce Mah. 1474 Sok.n° 7 Haci Ali Kemanoglu Apt. D 2-3 07010 Muratpasa-Antalya TURQUIE	100 %	100 %	Intégration globale	Pas de changement
Graines Voltz Maroc	Maroc	118 Riad Salam Agadir MAROC	100 %	100 %	Intégration globale	Pas de changement
Hermia-Maier GmbH ⁽¹⁾	Allemagne	Hofer Strasse 22 93057 Regensburg ALLEMAGNE	100 %	100 %	Intégration globale	Pas de changement
Graines Voltz Italia	Italie	24 Via Vittorio Emanuele 20824 Lazzate ITALIE	100 %	100 %	Intégration globale	Pas de changement
André Briant Jeunes Plants	France	La Bouvinerie 49124 ST BARTHELEMY D'ANJOU	100 %	100 %	Intégration globale	Entrée dans le groupe au 28/02/2022
Progref	France	15 chemin Rémy 45570 DAMPIERRE EN BURLY	100 %	100 %	Intégration globale	Entrée dans le groupe au 28/02/2022

(1) L'entité Hermia-Maier GmbH tient compte de l'entité Hagedorn via une sous-consolidation.

- **Sociétés indirectement détenues par Graines Voltz :**

Raison sociale	Pays	Siège social	% Droit de vote	% Intérêt	Mode de consolidation	Statut par rapport 30/09/21
Laboratoire Angevin des Plantes ⁽²⁾	France	La Bouvinerie 49124 ST BARTHELEMY D'ANJOU	65.16%	65.16%	Intégration globale	Entrée dans le groupe au 28/02/2022

(2) L'entité Laboratoire Angevin des Plantes est détenue par la société André Briant Jeunes Plants.

Toutes les entités clôturent leurs comptes à la même date.

2.9 Goodwill - Regroupement d'entreprises (IFRS 3)

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés par application de la méthode de l'acquisition en date d'acquisition, qui est la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe.

Le Groupe évalue le goodwill à la date d'acquisition selon la somme algébrique suivante :

+	la juste valeur de la contrepartie transférée
+	le montant comptabilisé pour toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise
+	si le regroupement d'entreprises est réalisé par étapes, la juste valeur de toute participation précédemment détenue dans la société acquise
-	le montant net comptabilisé au titre des actifs identifiables acquis et des passifs repris évalués généralement à la juste valeur

Quand la différence est négative, un profit au titre de l'acquisition à des conditions avantageuses est comptabilisé immédiatement en résultat.

Pour chaque regroupement, le Groupe a la possibilité d'opter pour une évaluation à la juste valeur des participations ne donnant pas le contrôle (méthode du goodwill complet correspondant à la part du Groupe et celle des participations ne donnant pas le contrôle) ou au prorata des actifs nets identifiables de l'entreprise acquise à la date d'acquisition (méthode du goodwill partiel correspondant uniquement à la part du Groupe).

La contrepartie transférée exclut les montants relatifs au règlement des relations préexistantes. Ces montants sont généralement comptabilisés en résultat.

Les coûts liés à l'acquisition, autres que ceux liés à l'émission d'une dette ou de titres de capital, que le Groupe supporte du fait d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Toute contrepartie éventuelle à payer est comptabilisée à la juste valeur à la date d'acquisition. La contrepartie éventuelle qui a été classée en capitaux propres n'est pas réévaluée et son règlement est comptabilisé en capitaux propres. Par contre, pour une contrepartie éventuelle classée en dettes, les variations ultérieures de la juste valeur de la contrepartie éventuelle sont comptabilisées en résultat.

De plus, l'évaluation de la juste valeur de la contrepartie transférée et des actifs et des passifs identifiables acquis lors de regroupements d'entreprises peut être modifiée pendant un délai de douze mois suivant la date d'acquisition (si les modifications reflètent des conditions existant à la date d'acquisition).

Les goodwills ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de dépréciation.

Les modifications du pourcentage de détention des titres de participation du Groupe dans une filiale qui n'entraînent pas la perte du contrôle de celle-ci sont comptabilisées comme des transactions portant sur les capitaux propres.

2.10 Secteurs opérationnels (IFRS 8)

• Information sectorielle :

Un secteur opérationnel est une composante du groupe qui :

- Exerce des activités à partir desquelles elle est susceptible de percevoir des produits et de supporter des charges, y compris des produits et des charges relatives à des transactions avec d'autres composantes du Groupe ;
- Dont les résultats opérationnels sont régulièrement revus par le principal décideur du groupe, qui les utilise pour prendre les décisions d'allocation de ressources aux secteurs et pour apprécier leur performance ;
- Pour laquelle des informations financières distinctes sont disponibles.

Le principal décideur opérationnel du Groupe correspond à un Comité de Pilotage (CDP). Ce comité est présidé par le Président Directeur Général de la société Graines Voltz et composé par le Directeur Adjoint et les responsables de groupes de services.

La répartition de l'activité du groupe présentée en fonction des secteurs opérationnels est la suivante :

Secteurs (en k€)	31/03/2022	31/03/2021
Semences	32 000	33 508
Plants et bulbes	42 063	32 023
Fournitures horticoles et divers	1 847	1 654
Total	75 910	67 185

Les onze entités juridiques du groupe au 31 mars 2022 sont des entités génératrices de trésoreries distinctes.

• Information géographique :

Au niveau des sociétés intégrées selon la méthode de l'intégration globale, 5 entités, Graines Voltz SA, Ball Ducrettet SAS, André Briant Jeunes Plants, Progref et Laboratoire Angevin des Plantes sont localisées en France. Les six autres entités sont situées hors de France :

- Iberia Seeds : Espagne,
- Topsem : Algérie,
- Graines Voltz Turquie : Turquie,
- Graines Voltz Maroc : Maroc,
- Hermina-Maier : Allemagne.
- Graines Voltz Italie : Italie

La société mère et les filiales possèdent des actifs non courants situés hors de France. Ceux-ci représentent :

En milliers d'euros	31/03/2022	31/03/2021
Immobilisations incorporelles	5 493	4 150
Immobilisations corporelles	893	380
Actifs financiers	28	0
Total	6 414	4 530

METHODES ET PRINCIPES COMPTABLES EN NORMES IFRS 2

Pour les besoins de la présentation de l'information par secteur géographique, les produits sectoriels sont déterminés sur la base de la localisation géographique des clients.

En milliers d'euros	31/03/2022	31/03/2021
France	48 645	42 733
Europe et Moyen Orient	23 211	19 287
Monde	4 054	5 165
Total	75 910	67 185



3 EVENEMENTS DE L'EXERCICE

3.1 Principales opérations de la période

Les comptes du premier semestre de l'exercice 2021/2022 font ressortir une augmentation des charges d'exploitation impactant le résultat opérationnel courant. L'évolution du résultat opérationnel courant s'explique notamment par :

- la progression de l'activité du groupe (+13%) ;
- la volonté du groupe de récompenser les salariés sous forme d'une prime de résultat complémentaires ;
- l'augmentation des frais de recherche et de développement de la station de recherche située en Allemagne mise en place courant du 1er semestre 2021 ;
- des charges plus importantes dans l'outil de production de plants ;
- l'augmentation des prix des fournitures et du renforcement des forces de ventes pour explorer les nouveaux marchés (nouveaux pays européens, Vertical Farming) ;
- l'augmentation des coûts de transport.

Un certain nombre de ces charges non récurrentes (primes complémentaires et augmentation des coûts de transport qui n'a pas pu être répercutée sur les prix de vente de la saison en cours mais le sera sur la prochaine saison) impactent le résultat opérationnel courant à hauteur de 1,3 millions d'euros. En dehors de ces charges, le résultat opérationnel courant s'établit à 11,3 millions d'euros, soit une progression de 8 % par rapport au résultat opérationnel courant du 1er semestre de l'exercice précédent qui s'était établi à 10,5 millions d'euros.

L'augmentation des charges financières de 258 K€ s'explique notamment par un mali de fusion de 300 K€ suite à l'intégration d'un sous-traitant producteur de plants dans les comptes du groupe en date du 20 janvier 2022.

Le 21 février 2022, la société a procédé à une augmentation de capital par émission de 185 068 actions ordinaires d'une valeur nominale de 1 € représentant un montant d'augmentation de capital de 185 068 €, émises au prix de souscription unitaire de 145,43 €. Cette opération a eu pour effet de porter le capital de 1 295 197 € à 1 480 265 €. La prime d'émission de cette augmentation de capital s'élève à 26 729 371 €.

Le Groupe a acquis le 28 février 2022, 100 % des titres de la société ANDRE BRIANT JEUNES PLANTS SAS dont le siège est Saint-Barthélemy d'Anjou (49), 100 % des titres de la société PROGREF dont le siège social est à Dampierre en Burlu (45) et 65.16% des titres de la société LAP dont le siège social est à la Saint- Barthélémy d'Anjou (49). L'activité de ces sociétés est principalement la production de jeunes plants de pépinière. Elles disposent d'un outil de production couvrant 180 ha, d'un portefeuille de génétique propriétaire et d'un laboratoire de production in vitro. Cette acquisition a été traitée selon IFRS3, en intégration globale (cf. note 2.8 Entrée dans le périmètre).

En date du 14 juin 2021, dans le cadre de la mise en conformité avec la législation algérienne sur la détention des sociétés par des investisseurs étrangers, le taux de participation de Graines Voltz SA dans la société TOPSEM est passé de 68 % à 49 %. Cette dilution s'est effectuée par une augmentation de capital des actionnaires minoritaires.

Nous avons estimé lors de la clôture des comptes au 30 septembre 2021 que par la nature des opérations effectuées avec la société, des engagements contractuels et statutaires avec TOPSEM nous contrôlons cette société et de ce fait elle est maintenue dans le périmètre de consolidation selon la méthode de l'intégration globale.

Après examen de la situation juridique au 31 mars 2022, nous avons estimé que cette société est à intégrer dans le périmètre de consolidation selon la méthode de la mise en équivalence.

Le changement de méthode de consolidation impact les comptes de la manière suivante :

- **Sur le compte de résultat :**

Eléments	Intégration globale	Mise en équivalence	Impacts
Chiffre d'affaires	76 188 K€	75 910 K€	278 K€
Résultat net part du groupe	6 972 K€	7 058 K€	-86 K€

3 EVENEMENTS DE L'EXERCICE

- Sur les capitaux propres :

Eléments	Intégration globale	Mise en équivalence	Impacts
Capitaux propres part du groupe	72 674 K€	73 560 K€	-886 K€
Capitaux propres intérêts minoritaires	-1 011 K€	99 K€	-1 110 K€

3.2 Incidences de la crise sanitaire COVID-19 et de la crise en Ukraine

Les états financiers du groupe ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Graines Voltz a adapté et sécurisé rapidement et le plus efficacement possible son organisation, pour assurer la continuité de ses activités. L'activité du Groupe a pu être maintenue alors qu'une majeure partie de l'activité économique des entreprises accueillant du public a été paralysée.

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales sur le plan mondial. Cependant, cette situation n'a pas eu d'impacts majeurs sur notre activité au premier semestre de notre activité.

L'émergence d'un conflit armé entre la Russie et l'Ukraine début 2022 a affecté les activités économiques et commerciales sur le plan mondial. Cette situation extrêmement volatile et évolutive, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation, n'a pas eu d'impacts majeurs sur notre activité.

A la date d'arrêt des comptes, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.



4 LES POSTES DU RESULTAT GLOBAL ET DE L'ETAT DE SITUATION FINANCIERE

Note 1 Le chiffre d'affaires

Les règles appliquées pour la comptabilisation et l'évaluation du chiffre d'affaires :

Les produits des activités ordinaires sont constitués par les ventes de marchandises, les ventes de biens et services produits dans le cadre des activités principales de Graines Voltz.

Un produit est comptabilisé en chiffre d'affaires lorsque les clients ont obtenu le contrôle de (ou des) actif(s) vendu(s).

Le contrôle se définit comme la capacité actuelle de décider de l'utilisation de l'actif et d'obtenir la quasi-totalité des flux de trésorerie potentiels résultant de l'utilisation, la consommation, la revente, l'échange ou la mise en garantie de l'actif. Cette notion comprend aussi la capacité d'interdire à d'autres de diriger l'utilisation de l'actif et d'accéder à la quasi-totalité des avantages de l'actif.

Le transfert du contrôle correspond généralement, pour les marchandises et produits vendus, à la date de mise à disposition des biens à la clientèle conformément à l'incoterm pratiqué le cas échéant.

Les produits des activités ordinaires comprennent :

- Les ventes de semences
- Les ventes de plants et de bulbes
- Les fournitures horticoles et divers.

Les conditions de paiement appliquées sont celles en vigueur dans chaque pays et sont inférieures à 12 mois. Les contrats avec les clients ne comprennent pas de vente avec composante de financement importante.

La répartition par nature du chiffre d'affaires :

En milliers d'euros	31/03/2022	31/03/2021	Var. %
Semences	32 000	33 508	-4.50 %
Plants et bulbes	42 063	32 024	31.35 %
Fournitures horticoles	1 847	1 653	11.71 %
Total	75 910	67 185	12.99 %

Note 2 Les frais de personnel

Les frais de personnel présentent les caractéristiques suivantes :

Évolution des frais de personnel :

En milliers d'Euros	31/03/2022	31/03/2021
Rémunérations brutes	11 534	8 659
Charges sociales	3 750	3 145
Avantages au personnel : indemnité départ en retraite	24	75
En déduction des frais de personnel lié à l'activité de recherche et développement donnant lieu au CIR	28	0
Participation des salariés	289	823
Total	15 625	12 702

4 LES POSTES DU RESULTAT GLOBAL ET DE L'ETAT DE SITUATION FINANCIERE

Les avantages au personnel :

En accord avec les lois, le groupe Graines Voltz participe à divers régimes de retraites et d'indemnités de départ constitutifs d'avantages postérieurs à l'emploi.

Les cotisations à payer à un régime à cotisations définies sont comptabilisées en charge lorsque le service correspondant est rendu.

Les régimes à prestations définies, correspondant aux indemnités de départ à la retraite, sont comptabilisés au bilan en provision pour risques et charges. Ces engagements sont évalués selon une méthode actuarielle, assise sur la totalité du personnel classé par catégories socio-professionnelles et par ancienneté. La méthode retenue dans le cadre de cette évaluation est la méthode des unités de crédit projetées.

Selon la méthode des unités de crédit projetées, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'engagement, celui-ci étant ensuite actualisé.

Pour l'ensemble des sociétés : les indemnités de départ en retraite sont déterminées selon les dispositions des conventions collectives dont dépendent les salariés au sein des sociétés.

La base de salaire retenue pour le calcul est le salaire de fin de carrière et les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée. Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de P.B.O. (Projected Benefit Obligation).

La P.B.O. représente la valeur actuelle probable des droits acquis évaluée en tenant compte des augmentations de salaire (dégressives avec l'âge) jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de turn over et d'espérance de vie.

Il a été retenu une table de turn over « moyen » et systématiquement décroissant en fonction de l'âge.

Les réévaluations du passif au titre des indemnités de départ à la retraite, qui correspondent aux écarts actuariels sont comptabilisés immédiatement en autres éléments du résultat global.

Le Groupe détermine la charge d'intérêts sur le passif en appliquant le taux d'actualisation utilisé pour évaluer les obligations au titre des indemnités de départ à la retraite, au passif, tel que déterminé au début de l'exercice. Ce passif est ajusté le cas échéant de toute variation résultant du règlement de prestations au cours de la période.

Les charges d'intérêt et les autres charges au titre des régimes à prestations définies sont comptabilisées en résultat net.

En mai 2021, l'IASB (International Accounting Standards Board) a validé la position prise par le Comité d'interprétation des normes IFRS concernant le cas d'un régime à prestations définies conditionnant l'octroi d'une prestation à la fois en fonction de l'ancienneté, pour un montant maximal plafonné et au fait qu'un membre du personnel soit employé par l'entité lorsqu'il atteint l'âge de la retraite.

Cependant, le montant de la dette actuarielle avec cette nouvelle méthode est équivalent à l'ancienne méthode dite « rétrospective prorata temporis » lorsque la convention collective ne plafonne pas les indemnités de départ à la retraite. La convention collective appliquée par le groupe Graines Voltz ne plafonne pas lesdites indemnités en conséquence nous maintenons la méthode dite rétrospective.

Principales hypothèses utilisées :

Il a été retenu une table de turn over « moyen » et systématiquement décroissant en fonction de l'âge. Il a été retenu un âge de départ à la retraite de 67 ans au 31 mars 2022.

La revalorisation des salaires peut être linéaire ou variable. Elle est ainsi représentée sous forme de tables qui expriment un taux d'évolution de la rémunération par âge. La table retenue est celle de la décroissance moyenne.

Le taux de charges sociales patronales retenu est de 39%.

Le taux d'actualisation utilisé est le taux IBOXX Corporates AA à la date de clôture, soit 1.77 % au 31 mars 2022 contre 0.88% au 30 septembre 2021.

LES POSTES DU RESULTAT GLOBAL ET DE L'ETAT DE SITUATION FINANCIERE 4

Les réévaluations du passif au titre des indemnités de départ à la retraite, qui correspondent aux écarts actuariels sont comptabilisés en « autres éléments du résultat global », conformément à la norme IAS 19, ces écarts actuariels s'élèvent au 31 mars 2022 à 141K€.

Les provisions pour avantages au personnel se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	31/03/2022	30/09/2021
Provision pour indemnités de départ en retraite	1 263	1 194
Provision pour indemnités de départ en retraite classé en passif concernant des actifs non courants destinés à la vente	0	0
Total	1 263	1 194

En milliers d'euros	Provision pour indemnités de départ en retraite
Au 30/09/21	1 194
Variation suite à entrée de périmètre	186
Valeur actualisée des engagements à l'ouverture	24
<i>-dont coût du service rendu</i>	-1
<i>-dont coût de l'effet du passage du temps</i>	25
Ecart actuariels	(141)
Prestations effectivement versées	0
Au 31/03/22	1 263

Effectif annuel moyen :

	31/03/2022	31/03/2021
Cadres	141	123
Non cadres	536	291
Total	677	414

Note 3 Les impôts et taxes

La Contribution Economique Territoriale (CET) a deux composantes : la Contribution Foncière Territoriale (CFE) et la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE). Ces deux contributions sont classées en charges opérationnelles correspondant au classement le plus approprié.

4 LES POSTES DU RESULTAT GLOBAL ET DE L'ETAT DE SITUATION FINANCIERE

Note 4 Les dotations aux dépréciations

Stocks et en-cours de production :

Les stocks et en-cours de production sont évalués au plus bas de leur coût et de leur valeur nette de réalisation.

Les coûts sont généralement calculés selon la méthode du prix moyen pondéré ; ils intègrent les frais de transport liés à l'achat, les frais de manutention, les frais d'analyse, les frais du service achat semences et les escomptes obtenus (cf Note 16).

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour la réalisation de la vente.

Le cas échéant des dépréciations sont comptabilisées. Les pertes de valeurs qu'elles couvrent sont :

- Ceux révélés par les tests de germination auxquels procède la société de manière régulière. En effet, une graine qui n'est plus aux normes du taux de germination acceptable (variable en fonction des espèces) n'est plus commercialisable. S'il y a un risque de non germination, les semences conservées, et donc inventoriées, sont provisionnées à 100%.

- L'inadéquation des produits compte tenu des changements de consommation et de l'abandon de certains marchés géographiques. Les lots achetés depuis plus de 36 mois et n'ayant pas de mouvement de vente sur les 24 derniers mois sont provisionnés à 95 %. Les lots achetés depuis moins de 36 mois ne sont pas provisionnés. Les lots achetés depuis plus de 36 mois et ayant des mouvements de vente sur les 24 derniers mois sont provisionnés de la façon suivante :

Si le rapport quantité en stock / ventes des 24 derniers mois est :

- Inférieur à 100 : le lot n'est pas déprécié ;
- Compris entre 100 et 200 : le lot est déprécié à 10 % ;
- Compris entre 200 et 300 : le lot est déprécié à 20 % ;
- Compris entre 300 et 400 : le lot est déprécié à 30 % ;
- Compris entre 400 et 500 : le lot est déprécié à 40 % ;
- Compris entre 500 et 600 : le lot est déprécié à 50 % ;
- Compris entre 600 et 700 : le lot est déprécié à 60 % ;
- Compris entre 700 et 800 : le lot est déprécié à 70 % ;
- Compris entre 800 et 900 : le lot est déprécié à 80 % ;
- Supérieur à 900 : le lot est déprécié à 90 %

Evolution de la provision pour dépréciations des stocks

En milliers d'Euros	31/03/2022	30/09/2021
Provision dépréciations stocks à l'ouverture	2 625	1 866
Dotation	1 733	2 640
Reprise	1 536	-1 871
Passage en mise en équivalence	-1 058	
Ecart de conversion	-16	-10
Provision dépréciations stocks à la clôture	1 749	2 625

Une provision pour dépréciation des stocks a été comptabilisée pour tenir compte de ces risques. La dotation nette constituée au 31 mars 2022 s'élève à 197 k€.

Créances commerciales :

Les créances commerciales sont enregistrées initialement à la juste valeur. La juste valeur des créances clients est assimilée à la valeur nominale.

Les dépréciations des créances commerciales tiennent compte du niveau de pertes attendues du portefeuille client dès l'initiation de la créance, ce que traduit le niveau de provisionnement qui s'élève à 3.47 % des créances brutes à fin mars 2022. Le niveau de provisionnement est calculé de la façon suivante : dépréciations / créances TTC à la clôture.

LES POSTES DU RESULTAT GLOBAL ET DE L'ETAT DE SITUATION FINANCIERE 4

La méthode d'estimation de la provision pour dépréciation des clients couvrant le risque de non-recouvrement est la suivante : les créances entrant dans le cadre d'un redressement judiciaire ou d'une liquidation ou transmise à un avocat ou à une société de recouvrement de créances sont dépréciées.

Les dépréciations pour créances douteuses ont été ajustées en se basant sur la date d'échéance des factures non réglées à la date d'arrêté des comptes selon la méthodologie suivante :

- Factures échues depuis 0 à 3 mois : 1 % de dépréciation ;
- Factures échues depuis 3 à 6 mois : 2 % de dépréciation ;
- Factures échues depuis 6 à 9 mois : 3 % de dépréciation ;
- Factures échues depuis 9 à 15 mois : 4 % de dépréciation ;
- Factures échues depuis 15 à 21 mois : 10 % de dépréciation ;
- Factures échues depuis 21 à 36 mois : 40 % de dépréciation ;
- Factures échues depuis plus de 36 mois : 60 % de dépréciation.

Evolution de la provision pour dépréciation clients

En milliers d'Euros	31/03/2022	30/09/2021
Provision dépréciations clients à l'ouverture	2 316	2 139
Dotation	426	1 353
Reprise	10	-1 235
Ecart de conversion	-7	9
Variation de périmètre	-25	50
Provision dépréciations clients à la clôture	2 700	2 316

La dotation nette constituée au titre de l'exercice arrêté au 31 mars 2022 s'élève à 416 k€.

Les dotations aux provisions :

Le groupe est soumis dans le cadre normal de son activité à des risques divers. Les différents litiges font l'objet d'une appréciation individuelle, et les provisions en découlant sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables de dédommagement à la date du 31 mars 2022.

Les prétentions de tiers dont il n'est pas probable ou certain qu'elles provoqueront une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci constituent un passif éventuel.

En milliers d'Euros	31/03/2022	30/09/2021
Provision risques et charges à l'ouverture	168	20
Variation du périmètre		113
Dotation		31
Reprise	-27	0
Ecart de conversion	-9	4
Provision risques et charges à la clôture	132	168

4 LES POSTES DU RESULTAT GLOBAL ET DE L'ETAT DE SITUATION FINANCIERE

Note 5 Autres produits et charges d'exploitation

Evolution :

En milliers d'Euros	31/03/2022	31/03/2021
Produits d'exploitation divers (b)	3 008	2 270
Charges d'exploitation diverses (b)	-2 710	0
Créances irrécouvrables (a)	0	-2 451
Autres produits et charges d'exploitation	298	-181

(a) Les créances irrécouvrables sont totalement compensées par des reprises de provision pour dépréciation.

(b) Les produits et charges d'exploitations divers sont principalement composés des redevances d'utilisation de droit sur des semences.

Note 6 Autres produits et charges opérationnels

Evolution :

En milliers d'Euros	31/03/2022	31/03/2021
Plus et moins-value de cession	23	34
Résultat levée stock option		
Résultat de cession		
Autres charges exceptionnelles		-2
Autres produits exceptionnels		
Dotations nettes aux provisions non récur-rentes		
Autres produits et charges opérationnels	23	32

Note 7 Le coût de l'endettement

Evolution :

En milliers d'Euros	31/03/2022	31/03/2021
Produits de trésorerie et équivalent de trésorerie	3	0
Charges d'intérêt	-402	-150
Charges d'intérêts sur IFRS16	-32	-23
Coût de l'endettement	-431	-173

Note 8 Les autres produits et charges financiers

Evolution :

En milliers d'Euros	31/03/2022	31/03/2021
Actifs financiers et dépréciations	53	-149
Résultat de change, net	-167	16
Intérêts des placements de trésorerie	2	88
Total	-112	-45

Note 9 Les impôts sur les résultats

Les impôts courants :

France :

Le taux de base de l'impôt sur les sociétés en France est de 26.50 %

La loi de finances rectificative pour 2012 adoptée le 29 décembre 2012 fixe de nouvelles règles de report des déficits en avant et en arrière pour les sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés. L'imputation des déficits antérieurs sur le bénéfice fiscal d'un exercice n'est possible qu'à hauteur d'un plafond égal à 1 million d'euros majoré d'un montant dorénavant égal à 50% du bénéfice imposable de l'exercice excédant cette première limite.

Le report en arrière du déficit de l'exercice est désormais limité à un exercice au lieu de trois et son montant est limité à 1 M€.

La loi sur le financement de la sécurité sociale n° 99-1140 du 29 décembre 1998 a institué un complément d'imposition de 3,3 % du montant de l'impôt de base dû lorsque le montant de l'impôt est supérieur à 763 000 €. Ainsi, pour ces sociétés françaises, le taux d'imposition se trouve majoré de 1,1 %.

Etranger :

En Espagne, celui-ci s'élève à 30%. Les sociétés dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur à 8 000 K€ bénéficient d'un taux d'imposition réduit de 25% applicable sur la partie du bénéfice n'excédant pas 120 202 €.

- En Algérie, le taux de base de l'impôt est de 26%.
- En Turquie, le taux de base de l'impôt est de 25%.
- Au Maroc, le taux de base de l'impôt est de 31%.
- En Allemagne, le taux de base de l'impôt est de 15 %.
- En Italie, le taux de base de l'impôt est de 27.90%.

Les impôts différés :

Conformément à la norme IAS 12, des impôts différés sont calculés sur les différences temporaires entre la base imposable et la valeur comptable des actifs et passifs. Les principaux éléments pris en compte à ce titre concernent :

- Les retraitements de consolidation introduisant une divergence entre la comptabilité et la fiscalité (options fiscales dérogatoires).
- Les différences entre base comptable et fiscale.

Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôt différé :

- Les différences temporelles liées à la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable
- Les différences temporelles liées à des participations dans des filiales, entreprises associées et partenariats dans la mesure où le groupe est capable de contrôler la date du renversement des différences temporelles et il est probable qu'elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible ;
- Les différences temporelles imposables générées par la comptabilisation initiale d'un goodwill.

Des actifs d'impôts différés sont inscrits au bilan dans la mesure où il est probable qu'ils soient récupérés au cours des années ultérieures.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé et le passif réglé, sur la base des taux d'impôts qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Selon la norme IAS 12, les actifs et passifs d'impôt différé ne sont pas actualisés.

En milliers d'Euros	31/03/2022	31/03/2021
Impôts courants	-2 504	-3 582
Impôts différés	150	861
TOTAL	-2 354	-2 721

4 LES POSTES DU RESULTAT GLOBAL ET DE L'ETAT DE SITUATION FINANCIERE

Ventilation des impôts différés :

En milliers d'Euros	31/03/2022
Retraitements des stocks	145
Retraitements des écarts temporaires	-315
Retraitements IFRS9	390
Retraitements liés au changement du taux d'imposition	-82
Retraitements divers	12
TOTAL	150

Les créances et dettes d'impôts exigibles :

Le détail est le suivant :

En milliers d'Euros	31/03/2022	31/03/2021
Créances d'impôts exigibles	210	0
Dettes d'impôts exigibles	0	2 533

Note 10 Le résultat pour une action

Le résultat net de base par action :

Le groupe présente un résultat par action de base et dilué pour ses actions ordinaires. Le résultat par action de base est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice ajusté du nombre d'actions propres détenues.

Le nombre moyen d'actions ressort pour l'exercice à 1 480 265.

L'évolution de ce résultat pour une action est la suivante :

En Euros	31/03/2022	31/03/2021
Résultat consolidé part du groupe	7 057 644	7 571 348
Nombre d'actions	1 480 265	1 295 197
Résultat par action	4.77	5.53

Le résultat net dilué par action :

Le résultat par action dilué est déterminé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation ajusté du nombre d'actions propres détenues des effets de chaque catégorie d'instruments dilutifs qui comprennent les stocks options consentis sous forme de souscription d'actions.

L'évolution de ce résultat pour une action est la suivante :

En Euros	31/03/2022	31/03/2021
Résultat consolidé part du groupe	7 057 644	7 571 348
Nombre d'actions	1 480 265	1 295 197
Résultat par action	4.77	5.53

LES POSTES DU RESULTAT GLOBAL ET DE L'ETAT DE SITUATION FINANCIERE 4

Dividendes versés par action :

En Euros	31/03/2022	31/03/2021
Dividende (en €) par action	2	0

Note II Le goodwill

Evaluation des goodwill :

Dans le cadre de son développement, le groupe a été amené à réaliser des opérations de croissance externe et à reconnaître plusieurs goodwill.

Ces goodwill sont alloués aux unités génératrices de trésorerie (UGT) générant des flux de trésorerie identifiables et indépendants. Les UGT ont été définies au niveau des entités juridiques du groupe.

Au 31 mars 2022, le montant des goodwill s'établit à 12 087 k€.

En milliers d'euros	31/03/2022	31/03/2021
Valeur brute à l'ouverture	11 109	6 205
Dépréciation à l'ouverture	1 450	0
Valeur nette à l'ouverture	9 659	6 205
Acquisition de l'exercice	2 428	3 248
Sortie de l'exercice	-	-
Dépréciation	-	-
Reprise	-	-
Valeur nette à la clôture	12 087	9 453

Détail de l'affectation du goodwill aux UGT au 31/03/22 :

En milliers d'euros	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
BD	2 932	0	2 932
TOPSEM	3	-3	0
GV	4 355	-1 447	2 907
GV MAROC	365	0	365
HERMINA-MAIER	3 248	0	3 248
GV ITALIA	206	0	206
ANDRE BRIANT JEUNES PLANTS	2 396	0	2 396
LABORATOIRE ANGEVIN DES PLANTES	32	0	32
TOTAL	13 537	-1 450	12 087

Les tests de dépréciation des goodwill :

Des tests de dépréciation leur sont appliqués au minimum une fois par an et dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié du fait d'une valeur recouvrable inférieure à la valeur nette comptable du goodwill.

Au 31 mars 2022, les valeurs d'utilité des goodwill et des UGT n'ont pas été évaluées. Le groupe n'a pas constaté d'indices de perte de valeur. (cf. note 2.7).

4 LES POSTES DU RESULTAT GLOBAL ET DE L'ETAT DE SITUATION FINANCIERE

Note 12 Les autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Lorsque leur durée d'utilité est définie, les immobilisations incorporelles sont amorties sur leur durée d'utilisation attendue par Graines Voltz. Cette durée est déterminée au cas par cas en fonction de la nature et des caractéristiques des éléments inclus dans cette rubrique.

Selon la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur, examinés à chaque clôture. Il est effectué au minimum une fois par an pour les actifs à durée de vie indéfinie et les actifs incorporels non encore mis en service.

Ainsi, les immobilisations incorporelles à durée d'utilité définie sont valorisées au coût diminué des amortissements et des pertes de valeur et les immobilisations incorporelles (y compris celles non encore mises en service) à durée d'utilité indéfinie sont valorisées au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Le coût de ces actifs correspond :

- Au prix d'achat majoré de tout coût directement attribuable à la préparation de l'actif en vue de son utilisation prévue, pour les actifs acquis séparément.
- À la juste valeur, à la date d'acquisition, pour les actifs acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises.

Le cas échéant, le mode d'amortissement retenu est linéaire.

a. Fichiers clients

Les éléments figurant au bilan correspondent à des droits contractuels qui ne sont pas limités dans le temps, à savoir des rachats de fichiers clients.

Les clients provenant de ces fichiers sont totalement confondus dans l'activité de la société, tant par leur nature que par les produits qu'ils achètent. Aussi, ces fichiers ne peuvent être amortis ou dépréciés, l'activité de la société générant des flux de trésorerie nets suffisants pour justifier leur valeur nette comptable.

b. Obtention végétale

Les acquisitions portent sur la propriété de variétés de légumes pour les commercialiser en exclusivité. Elles sont amorties sur huit ans.

c. Les logiciels

En fonction du domaine d'application des logiciels, la durée d'utilité est comprise entre 1 et 3 ans.

LES POSTES DU RESULTAT GLOBAL ET DE L'ETAT DE SITUATION FINANCIERE 4

Evolution des immobilisations incorporelles Situation au 31 mars 2022 en K€ :

Valeurs brutes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Ecarts d'acquisition	11 109	2 428				13 537
Concessions, brevets et droits similaires	1 519	638		2		2 159
Fichiers clients et logiciels	10 400				425	10 825
Autres immobilisations incorporelles	431	1 194			-813	812
Immobilisations incorporelles en cours		65				65
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles			-90		388	298
Immobilisations Incorporelles brutes	12 350	1 897	-90	2	0	14 159

Amortissements et provisions	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Ecarts d'acquisition	1 450					1 450
Concessions, brevets et droits similaires	1 190	157			-201	1 147
Fichiers clients et logiciels	211					211
Autres immobilisations incorporelles	83	10				93
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles						
Amortissements et provisions	1 484	167			-201	1 451

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Ecarts d'acquisition	9 659	2 428				12 087
Concessions, brevets et droits similaires	328	481		2	201	1 012
Fichiers clients et logiciels	10 189				425	10 614
Autres immobilisations incorporelles	347	1 184			-813	718
Immobilisations incorporelles en cours		65				65
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles			-90		388	298
Valeurs nettes	10 864	1 730	-90	2	201	12 709

4 LES POSTES DU RESULTAT GLOBAL ET DE L'ETAT DE SITUATION FINANCIERE

Note 13 Les immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont, selon la norme IAS 16, comptabilisées à leur coût d'acquisition ou, le cas échéant, à leur coût de production diminué des amortissements et perte de valeur.

En application de la norme IAS 20, les subventions d'investissements sont enregistrées en déduction de la valeur d'acquisition des immobilisations dont elles ont servi à assurer une partie du financement.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire sur la base du coût d'acquisition, sous déduction, le cas échéant d'une valeur résiduelle.

La durée d'amortissement des différentes catégories d'immobilisations est fondée sur leur durée d'utilité estimée et revues annuellement :

- Terrains : non amortis
- Agencement des terrains : 5 à 8 ans
- Bâtiments : 10 à 30 ans
- Installations générales agencements et aménagements : 3 à 10 ans
- Matériel et outillage : 3 à 10 ans
- Matériel de transport : 3 ans
- Matériel de bureau et informatique : 2 à 10 ans
- Mobilier : 5 à 10 ans

Au cours de la période, le groupe a acquis des immobilisations corporelles pour une valeur de 1 785 K€ nette.

Au cours de la période, le groupe a cédé des immobilisations corporelles pour un prix de cession de 68k€.

Selon la norme IAS 36 « dépréciation d'actifs », la valeur recouvrable des immobilisations corporelles est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur, examinés à chaque clôture. Le groupe n'a subi aucune perte de chiffre d'affaires entraînant une perte de valeur au 31 mars 2022.

LES POSTES DU RESULTAT GLOBAL ET DE L'ETAT DE SITUATION FINANCIERE 4

Évolution des immobilisations corporelles Situation au 31 mars 2022 en K€ :

Valeurs brutes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Terrains	605	7		121	9	742
Constructions	13 228	559		867	379	15 033
Installations techniques, matériel, outillage	6 043	105	-35	597	477	7 188
Autres immobilisations corporelles	7 467	1 026	-308	378	-84	8 479
Immobilisations en cours	673	1		17	-690	1
Avances et acomptes		87				87
Valeurs brutes	28 016	1 785	-343	1 980	87	31 530

Amortissements et provisions	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Terrains	96	3				99
Constructions	11 079	252			433	11 764
Installations techniques, matériel, outillage	4 691	219	-35		281	5 156
Autres immobilisations corporelles	5 192	518	-262	55	-224	5 278
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Amortissements et provisions	21 058	992	-297	55	490	22 298

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Terrains	509	4		121	9	643
Constructions	2 149	307		867	-54	3 270
Installations techniques, matériel, outillage	1 352	-114		597	196	2 031
Autres immobilisations corporelles	2 275	508	-46	323	140	3 201
Immobilisations en cours	673	1		17	-690	1
Avances et acomptes		87				87
Valeurs nettes	6 958	793	-46	1 925	-399	9 233

4 LES POSTES DU RESULTAT GLOBAL ET DE L'ETAT DE SITUATION FINANCIERE

Note 14 Droits d'utilisation des actifs loués

Valeurs brutes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Constructions	4 682	2 789	-170	825	80	8 206
Matériel de bureau	406		-73			334
Matériel de transport	324	66	-24		20	386
Valeurs brutes	5 412	2 855	-267	825	100	8 926

Amortissements et pertes de valeur	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Constructions	1 467	408	-170	798	80	2 583
Matériel de bureau	299	26	-73			253
Matériel de transport	71	54	-24		20	
Amortissements et provisions	1 836	488	-267	798	100	2 957

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Constructions	3 215	2 381		27		5 623
Matériel de bureau	107	-26				81
Matériel de transport	253	12				265
Valeurs nettes	3 575	2 367		27		5 969

Le droit d'utilisation le plus significatif concerne le bail commercial avec la SCI Voltz. La valeur du droit d'utilisation est de 2 462 k€, comptabilisé en construction. Le loyer actuel pour ce bail est de 15 416 € HT mensuel.

Par ailleurs, la société Graines Voltz a acquis l'usufruit temporaire pour une durée de 16 ans de l'immeuble, propriété de la SCI Voltz. L'usufruit temporaire prendra fin le 1er janvier 2033. Pour la détermination de la durée du droit d'utilisation la société a retenu la durée contractuelle de la cession temporaire d'usufruit.

Pour la ventilation des obligations locatives, cf. note 20.

Note 15 Autres actifs financiers

Les titres de participation non consolidés figurent dans la rubrique des autres actifs financiers non courants. Ils représentent la quote-part de capital détenue dans les sociétés non consolidées.

Les instruments de capitaux propres sont comptabilisés initialement à la juste valeur plus les coûts de transaction directement attribuables. Puis ils sont évalués à la juste valeur (à l'exception des actifs dont la juste valeur ne peut être évaluée de manière fiable) et toute variation en résultant est comptabilisée en autres éléments du résultat global et accumulée dans la réserve de juste valeur.

Les autres actifs financiers non courants (créances rattachées à des participations essentiellement vis-à-vis de la société Graines Voltz Egypte, cette société est une entité non consolidée du fait de la perte de contrôle de la société mère) sont dans la catégorie des prêts et créances. Les prêts et créances sont comptabilisés initialement à la juste valeur majorée des coûts de transaction directement attribuables. Après la comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

4 LES POSTES DU RESULTAT GLOBAL ET DE L'ETAT DE SITUATION FINANCIERE

Autres actifs financiers

Valeurs brutes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Titres de participations	1	31		11		43
Actifs nets en cours de cession						
Participations par mises en équivalence				-208		-208
Autres titres immobilisés	2			18		20
Prêts						
Dépôts et cautionnements	343		-40		11	314
Créances rattachées à des participations	562	14		36	-164	449
Valeurs brutes	908	45	-40	-143	-153	618

Provisions	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Titres de participations						
Actifs nets en cours de cession						
Participations par mises en équivalence						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Dépôts et cautionnements						
Créances rattachées à des participations	562		-54			509
Provisions	562		-54			509

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Titres de participations	1	31		11		43
Actifs nets en cours de cession						
Participations par mises en équivalence				-208		-208
Autres titres immobilisés	2			18		20
Prêts						
Dépôts et cautionnements	343		-40		11	314
Créances rattachées à des participations		14	54	36	-164	-60
Valeurs nettes	346	45	14	-143	-153	108

Les titres de participation représentent une valeur nette comptable globale de 43 K€ au 31 mars 2022. Cette valeur nette comptable est représentative de la juste valeur. La variation de juste valeur impacte le résultat.

Note 16 Les stocks

Les stocks et en-cours de production sont évalués au plus bas de leur coût et de leur valeur nette de réalisation.

Les stocks sont valorisés selon la méthode du premier entré premier sorti soit au dernier coût d'acquisition.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour la réalisation de la vente. Le cas échéant des dépréciations sont comptabilisées (cf. note 21).

Évolution des valeurs nettes comptables :

En milliers d'Euros	31/03/2022	31/03/2021
Matières premières	1 998	947
En cours de production de plants	5 085	1 500
Marchandises	39 081	27 374
- Dont graines	37 367	26 887
- Dont plants (produits finis)	1 081	
- Dont fournitures horticoles	633	487
Total	46 164	29 821

A titre d'information les dépréciations de stocks se montent à 1 748 k€ au 31 mars 2022 contre 2 257 k€ au 31 mars 2021 et concernent uniquement les marchandises. Ces dépréciations sont déterminées de manière individualisée, à la fin de chaque période.

4 LES POSTES DU RESULTAT GLOBAL ET DE L'ETAT DE SITUATION FINANCIERE

Note 17 Les clients et autres débiteurs

Les créances sont valorisées à leur juste valeur lors de leur évaluation initiale.

Evolution des valeurs nettes comptables :

En milliers d'euros	31/03/2022	31/03/2021
Clients et comptes rattachés	77 700	64 279
Dépréciation des comptes clients	(2 700)	(2 561)
Total net des clients et comptes rattachés	75 000	61 721

En milliers d'euros	31/03/2022	31/03/2021
Avances et acomptes versés		203
Autres créances fiscales et sociales	2 471	1 034
Dépréciation des autres créances	(24)	(24)
Charges constatées d'avance	1 683	1 492
Total des autres actifs courants	4 130	2 704

Les créances commerciales sont enregistrées initialement à la juste valeur. La juste valeur des créances clients est assimilée à la valeur nominale compte tenu des échéances de paiement

Les dépréciations des créances commerciales tiennent compte du niveau de pertes attendues du portefeuille clients dès l'initiation de la créance, ce que traduit le niveau de provisionnement qui s'élève à 3.47 % des créances brutes à fin mars 2022.

Le groupe n'a pas recours à l'affacturage ou à des transactions visant à faire sortir des créances du bilan.

Les créances fiscales :

Le poste « créances fiscales » est principalement constitué de créances sur l'Etat (TVA et autres impôts) et des impôts différés.

Note 18 La trésorerie et équivalent de trésorerie

Conformément à la norme IAS 7 "Tableau des flux de trésorerie", la ligne "Trésorerie et équivalents de trésorerie" figurant au bilan consolidé comprend :

- les disponibilités,
- les placements à court terme liquides et facilement convertibles en un montant déterminable de liquidités et présentant un risque négligeable de variation de valeur.

Evolution :

En milliers d'euros	31/03/2022	31/03/2021
Placements à court terme	0	0
Disponibilités	7 365	5 872
Total	7 365	5 872

4 LES POSTES DU RESULTAT GLOBAL ET DE L'ETAT DE SITUATION FINANCIERE

Note 19 Les dettes financières courantes et non-courantes

La norme IAS 1 prévoit que les actifs et passifs doivent être classés sous des rubriques « courant » et « non courant ».

Les emprunts et dettes financières sont comptabilisés initialement à la juste valeur ajustée de tout coût de transaction directement attribuable. Après la comptabilisation initiale, ces passifs sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les dettes financières non courantes :

En milliers d'euros	31/03/2022	31/03/2021
Part des emprunts bancaires à plus d'un an	24 216	13 193
<i>dont à moins de 2 ans</i>	<i>7 810</i>	<i>5 366</i>
<i>dont de 2 à 5 ans</i>	<i>14 972</i>	<i>5 851</i>
<i>dont à plus de 5 ans</i>	<i>1 434</i>	<i>1 976</i>

Les dettes financières courantes :

En milliers d'euros	31/03/2022	31/03/2021
Part des emprunts bancaires à moins d'un an	5 626	4 569
Dividendes à verser	0	0
Découverts bancaires	32 169	42 653
Total	37 795	47 221

Variation des dettes financières (courantes et non courantes) :

En milliers d'euros	
30/09/21	39 674
Variation de périmètre	371
Nouveaux emprunts (hors IFRS16)	17 358
Remboursement d'emprunt	-5 001
Variation taux de change sur emprunts	80
Découverts bancaires	9 530
31/03/22	62 012

Les principales informations et analyses relatives à la variation des dettes financières sont présentées dans le tableau de flux de trésorerie.

Réconciliation entre la variation de trésorerie et la variation de la dette financière nette :

En milliers d'euros	31/03/2022	30/09/2021
Variation de la trésorerie nette	-10 062	2 739
Dont augmentation des emprunts	17 358	7 911
Dont diminution des emprunts	(5 001)	(3 948)
Variation de la dette financière nette	22 194	1 142
Dette financière nette à l'ouverture	32 453	31 311
Dette financière nette à la clôture	54 647	32 453

LES POSTES DU RESULTAT GLOBAL ET DE L'ETAT DE SITUATION FINANCIERE 4

Informations sur les emprunts bancaires :

Les emprunts à moyen terme et long terme mis en place avec nos partenaires financiers sont libellés en Euros et en devises. Les taux d'intérêts sont stipulés fixes.

Le solde restant dû sur l'ensemble des emprunts se chiffre à 29 843k€ au 31 mars 2022.

Le solde restant dû sur les emprunts garantis par des suretés réelles s'élève à 18 396 k€ au 31 mars 2022 (cf. note 26).

Le Groupe a souscrit des emprunts à moyen terme d'une valeur nominale globale de 14 850 k€.

Informations sur autorisations de découvert :

Le Groupe Voltz bénéficie d'une ligne de découvert autorisé allant jusqu'à 54 900 k€ pour lequel aucune garantie n'a été mise en place.

Le Groupe Voltz bénéficie également d'un découvert autorisé pour 185 000 k DZD chez TOPSEM en Algérie, soit environ 1 171 k€ ; ce découvert est garanti par une caution donnée par la société Graines Voltz.

4 LES POSTES DU RESULTAT GLOBAL ET DE L'ETAT DE SITUATION FINANCIERE

Note 20 Les obligations locatives

La norme IAS 1 prévoit que les actifs et passifs doivent être classés sous des rubriques « courant » et « non courant ».

Les obligations locatives non courantes :

En milliers d'euros	31/03/2022	30/09/2021
Part des obligations locatives à plus d'un an	4 941	2 779
<i>dont à moins de 2 ans</i>	710	668
<i>dont de 2 à 5 ans</i>	1 806	937
<i>dont à plus de 5 ans</i>	2 425	1 174

Les obligations locatives courantes :

En milliers d'euros	31/03/2022	30/09/2021
Part des obligations locatives à moins d'un an	1 033	819

Variation de l'exercice (courant et non courant) :

En milliers d'euros	
30/09/2021	3 598
Variation de périmètre	29
Obligations locatives IFRS16	2 852
Remboursement obligations locatives	(506)
31/03/2022	5 974

Locations :

En milliers d'euros	31/03/2022	30/09/2021
Loyers restant à payer	6 329	3 765

Il n'y a pas eu de contrats souscrits à la clôture qui commencent après la clôture.

Note 21 Les provisions courantes et non-courantes

La norme IAS 1 prévoit que les actifs et passifs doivent être classés sous des rubriques « courant » et « non courant ».

Conformément à IAS 37.14, une provision est comptabilisée lorsque le groupe a une obligation à la clôture à l'égard d'un tiers et qu'il est probable qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers. Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date de clôture des comptes.

Le groupe Graines Voltz est soumis dans le cadre normal de son activité à des risques divers (litiges commerciaux, restructurations, litiges fiscaux, litiges sociaux...).
Les règles suivantes sont appliquées :

Les provisions pour litiges et passifs éventuels :

Ces litiges font l'objet d'une appréciation individuelle et/ou basée sur une estimation statistique des litiges observés dans son domaine d'intervention compte tenu des éléments connus en fin d'exercice.

Les provisions non-courantes :

En milliers d'euros	31/03/2022	31/03/2021
Provision pour indemnités de retraite (1)	1 263	1 165
Autres provisions	-	500
Total	1 263	1 665

(1) Cf Note 2

Les provisions courantes :

En milliers d'euros	Litiges Prud'homaux	Autres litiges	Litiges fiscaux	Risques	Total
Au 30/09/2020	0	20	0	0	20
Variation de périmètre				113	113
Dotation				31	
Provision utilisée					
Provision non utilisée					
Ajustement lié au taux de change		4			
Au 30/09/2021	0	24	0	144	168
Dotation					
Provision utilisée				-26	-26
Provision non utilisée					
Ajustement lié au taux de change		-9			-9
Au 31/03/2022	0	15	0	118	132

4 LES POSTES DU RESULTAT GLOBAL ET DE L'ETAT DE SITUATION FINANCIERE

Note 22 Les fournisseurs et les autres passifs courants

Les dettes en liaison avec le cycle normal d'exploitation sont comptabilisées sous la rubrique "Fournisseurs et comptes rattachés". Elles sont enregistrées initialement à la juste valeur et ultérieurement au coût amorti.

La juste valeur des dettes fournisseurs est assimilée à la valeur nominale compte tenu des échéances de paiement courtes.

Ces dettes sont dues à moins d'un an.

En milliers d'Euros	31/03/2022	31/03/2021
Fournisseurs et comptes rattachés	16 036	15 197
Passifs d'impôts courants	0	2 533
Dettes fiscales et sociales	9 598	6 559
Autres dettes	4 135	106
Total	29 769	24 396

La variation constatée s'analyse comme suit :

En milliers d'Euros	31/03/2022	31/03/2021
Variation constatée	10 512	9 250
<i>Dont variation des dettes fournis-seurs</i>	<i>3 980</i>	<i>6 519</i>
<i>Dont variation de l'impôt société</i>	<i>-485</i>	<i>2 069</i>
<i>Dont variation des dettes fiscales et sociales</i>	<i>3 191</i>	<i>1</i>
<i>Dont variation de la participation des salariés</i>	<i>-792</i>	<i>760</i>
<i>Dont autres variations</i>	<i>4 618</i>	<i>(100)</i>

Note 23 Les fournisseurs et les autres passifs courants

La trésorerie nette s'élève au 31 mars 2022 à -24 804 K€ et correspond aux montants suivants présentés dans le tableau de flux de trésorerie.

En milliers d'euros	31/03/2022	31/03/2021
Trésorerie et équivalents de trésorerie du bilan	7 365	5 872
Découverts bancaires	(32 169)	(42 653)
Découverts bancaires classés en passif d'actif destiné à la vente		
Trésorerie nette du tableau des flux de trésorerie	(24 804)	(36 781)

La variation du BFR lié à l'activité s'élève à - 44 749 k€ au 31 mars 2022 et s'analyse comme suit :

- Variation du BFR lié aux stocks : - 15 660 K€
- Variation du BFR lié aux clients et autres débiteurs : - 40 086 K€
- Variation du BFR lié aux dettes courantes : 10 997 K€

4 LES POSTES DU RESULTAT GLOBAL ET DE L'ETAT DE SITUATION FINANCIERE

Note 24 Le capital social

En milliers d'euros	31/03/2022	31/03/2021
Capital émis	1 480 197 €	1 295 197 €
<i>Nombre d'actions en circulation en début d'exercice</i>	1 295 197	1 295 197
<i>Nombre d'actions émises durant l'exercice</i>	185 068	0
<i>Nombre d'actions annulées durant l'exercice</i>	0	0
<i>Nombre d'actions en circulation en fin d'exercice</i>	1 480 265	1 295 197
Valeur nominale	1 €	1 €
<i>Nombre d'actions autorisées</i>	1 480 265	1 295 197
<i>Nombre d'actions émises entièrement libérées</i>	1 480 265	1 295 197
<i>Nombre d'actions émises et non entièrement libérées</i>	0	0

La politique du groupe consiste à maintenir une base de capital solide, afin de préserver la confiance des investisseurs, des banquiers, des créanciers et du marché et de soutenir le développement futur de l'activité. Les capitaux propres s'entendent comme le capital social, les résultats non distribués et les participations ne donnant pas le contrôle. Le conseil d'administration veille au rendement des capitaux propres.

En milliers d'euros	31/03/2022	31/03/2021
<i>Total des passifs hors capitaux propres</i>	100 710	91 933
<i>Trésorerie et équivalents de trésorerie du bilan</i>	(7 365)	(5 872)
Dette nette	93 345	86 061
<i>Total des capitaux propres</i>	73 659	40 311
Ratio dette nette sur capitaux propres	1.27	2.13

La dette nette correspond à la différence entre les passifs, courants et non courants, et à la trésorerie et équivalent de trésorerie figurant à l'actif du bilan.

Note 25 Risques

- **Risques de crédit**

Risque de recouvrement sur les créances clients et autres débiteurs

Au 31 mars 2022, le poste clients et comptes rattachés, le poste autres débiteurs et le poste autres actifs courants représentent 79 129 k€ au bilan et comprend un solde net de 74 999 k€ de créances clients, soit 98.80 % du chiffre d'affaires consolidé contre 91.87 % en mars 2021. Les autres débiteurs et autres actifs courants comprennent essentiellement des créances fiscales et sociales pour lesquelles il n'existe pas de risque crédit.

Pour l'ensemble du groupe, il n'y a pas eu de pertes sur créances clients irrécouvrables au 31 mars 2022. Il n'y a pas eu de pertes non plus au 31 mars 2021.

Le principe de constitution des provisions pour créances clients a été fixé de la manière suivante :

Les créances entrant dans le cadre d'un redressement judiciaire ou d'une liquidation ou transmises à un avocat ou à une société de recouvrement de créances sont dépréciées. Ces clients ont été dépréciés à hauteur de 90%.

Risque sur les actifs financiers courants et non courants

Les titres de participation comprennent essentiellement des titres non cotés de sociétés non consolidées. Ceux-ci s'élèvent au 31 mars 2022 à 42 855 €.

- **Risque de marché**

Gestion du risque prix

Au-delà du risque prix, le Groupe a mis en place une politique de gestion du risque de contrepartie pour son activité. Cette politique vise à se prémunir efficacement du risque de non-paiement en cas de défaillance d'un tiers. A cet effet, des garanties sont prises auprès de certains clients pour limiter le risque. Il s'agit soit d'hypothèque sur bien immobilier, soit de caution hypothécaire.

- **Risque de change**

Eu égard à ses activités opérationnelles et de négoce libellées en euros, la société est faiblement exposée aux risques de change.

- **Risque de liquidité**

Les passifs ont majoritairement une échéance inférieure à 1 an. Aucun risque de liquidité n'est identifié dans la mesure où les actifs financés à savoir les stocks (46 164 K€) et les créances clients (74 999 K€) sont supérieurs aux passifs à moins d'un an.

En milliers d'euros	Echéance < 1 an	Echéance entre 2 et 5 ans	Echéance > 5 ans
Emprunts & dettes financières diverses à long terme	5 626	22 782	1 434
Emprunts à court terme	32 169		
Obligations locatives non courantes	710	1 806	2 424
Passifs d'impôts non-courants			1 760
Provisions à long terme			
Fournisseurs et comptes rattachés	16 036		
Obligations locatives courantes	1 033		
Passifs d'impôts courant			
Provisions à court terme	132		
Autres passifs courants	13 733		
TOTAL	69 439	24 588	5 618

4 LES POSTES DU RESULTAT GLOBAL ET DE L'ETAT DE SITUATION FINANCIERE

Note 26 Les engagements hors bilan

Pour ses opérations courantes, le groupe est engagé à la clôture de la période se terminant au 31 mars 2022 pour les montants suivants :

Engagements de garanties reçues :

En milliers d'euros	31/03/2022	30/09/2021
Avals et cautions	455	455

Engagements de garanties données :

En milliers d'euros	31/03/2022	30/09/2021
Nantissement du fonds	22 100	15 850
Nantissement des titres de participation	0	0
Hypothèque	0	0
Promesse d'hypothéquer	0	0
Caution bancaire	3 130	3 130
Gage espèce	228	268
Clause de complément de prix	1 700	2 550
Warrant	0	0
Garant autonome	3 000	3 000
Total	31 008	24 798

A titre d'information, une clause de complément de prix a également été contracté lors de l'acquisition de la société André Briant Jeunes Plants. Cependant, le montant est non déterminable à ce jour.

Dettes assorties de sûretés réelles :

En milliers d'euros	31/03/2022	30/09/2021
Dettes garanties : emprunts bancaires	18 396	13 343
Montant des sûretés consenties	22 100	15 850

Les sûretés consenties sont constituées d'une part l'hypothèque sur un bien immobilier et d'autre part le nantissement des actions d'une filiale du Groupe Graines Voltz.

Note 27 Les transactions avec les parties liées

- **Les entreprises liées**

La SCI Voltz est qualifiée d'entreprise liée de par la détention par les dirigeants du Groupe. Les loyers versés par la société Graines Voltz à la SCI Voltz s'élèvent à 184 k€ par an conformément au contrat de bail immobilier avec la SA Graines Voltz (cf note 14). Les loyers restants dus avant la fin du contrat s'élèvent à 1 744 k€.

- **Les rémunérations des dirigeants**

La rémunération allouée aux membres des organes de direction s'est élevée à 185 759 € pour la période allant du 1er octobre 2021 au 31 mars 2022 contre 152 660 € pour la période allant du 1er octobre 2020 au 31 mars 2021.

Note 28 Les événements post-clôture

Néant



5 RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ CONSOLIDÉE

5.1 Comptes condensés consolidés du semestre écoulé :

En milliers d'euros	31/03/2022	30/09/2021	VARIATIONS	
			Montant	%
Chiffre d'affaires total	75 910	67 185	8 725	+12,98
Résultat opérationnel courant	10 025	10 467	-442	-4,22
Résultat opérationnel	10 048	10 499	-451	-4,29
Charge d'impôt	2 534	2 721	-187	-6,87
Résultat net	7 084	7 560	-476	-6,29
Résultat net part du groupe	7 058	7 571	-513	-6,78

5.2 Faits majeurs et significatifs :

Le chiffre d'affaires consolidé de notre groupe au 1er semestre (du 1/10/2021 au 31/03/2022) de notre exercice social 2022 (du 1/10/2021 au 30/09/2022) s'élève à 75 910 K€ en hausse de 12,99 %.

Le résultat opérationnel courant est de 10 025 K€ contre 10 467 K€ l'an dernier. Il est en baisse de 4,22 %.

Le résultat net part du groupe s'établit à 7 058 K€ contre 7 571 K€ au 31 mars 2021, soit une baisse de 6,78%.

L'activité se déroule sur 8 sites :

- Pour l'activité de distribution à une clientèle de professionnels, horticulteurs, maraîchers et collectivités : Colmar (68 - GRAINES VOLTZ), Brain sur l'Authion (49 - GRAINES VOLTZ), Thonon Les Bains (74 - BALL DUCRETTET), Algérie (TOPSEM), Espagne (IBERIA SEEDS), Turquie (GRAINES VOLTZ TURQUIE), Maroc (GRAINES VOLTZ MAROC), Italie (GRAINES VOLTZ ITALIE) et Allemagne (HERMINA-MAIER). L'ensemble de la gestion des semences est assuré depuis l'établissement de Brain.
- Pour l'activité de production de jeunes plants : Saint-Barthélemy-d'Anjou (49 - GRAINES VOLTZ et ABJP) et AVOINE (37).

Les comptes du premier semestre de l'exercice 2021/2022 font ressortir une augmentation des charges d'exploitation impactant le résultat opérationnel courant. L'évolution du résultat opérationnel courant s'explique notamment par :

- la progression de l'activité du groupe (+13%) ;
- la volonté du groupe de récompenser les salariés sous forme d'une prime de résultat complémentaire ;
- l'augmentation des frais de recherche et de développement de la station de recherche située en Allemagne mise en place courant du 1er semestre 2021 ;
- des charges plus importantes dans l'outil de production de plants ;
- l'augmentation des prix des fournitures et du renforcement des forces de vente pour explorer les nouveaux marchés (nouveaux pays européens Vertical Farming) ;
- l'augmentation des coûts de transport.

Un certain nombre de ses charges non récurrentes (primes complémentaires et augmentation des coûts de transport qui n'a pas pu être répercutée sur les prix de vente de la saison en cours mais le sera sur la prochaine saison) impactant le résultat opérationnel courant à hauteur de 1,3 millions d'euros. Hors ces charges, le résultat opérationnel courant s'établit à 11,3 millions d'euros, soit une progression de 8,0% par rapport au résultat opérationnel courant du 1er semestre de l'exercice précédent qui s'était établi à 10,5 millions d'euros.

L'augmentation des charges financières de 258 K€ s'explique notamment par un mali de fusion de 300 K€ suite à l'intégration d'un sous traitant producteur de plants dans les comptes du groupe en date du 20 janvier 2022.

5.3 Evènements importants survenus au cours du semestre et leur incidence sur les comptes :

Les comptes consolidés du 31 mars 2022 intègrent les sociétés ANDRE BRIANT JEUNES PLANTS, PROGREF et LAP, sociétés acquises au 28 février 2022.

Le 21 février 2022, la société a procédé à une augmentation de capital par émission de 185 068 actions ordinaires d'une valeur nominale de 1€ représentant un montant d'augmentation de capital de 185 068 €, émises au prix de souscription unitaire de 145,43 €. Cette opération a eu pour effet de porter le capital de 1 295 197 € à 1 480 265 €. La prime d'émission de cette augmentation de capital s'élève à 26 729 371 €.

Le groupe a acquis le 28 février 2022, 100% des titres de la société ANDRE BRIANT JEUNES PLANTS SAS dont le siège est sis à SAINT BARTHELEMY D'ANJOU (49), 100 % des titres de la société PROGREF dont le siège social est sis à DAMPIERRE EN BURLY (45) et 65,16% des titres de la société LAP dont le siège social est sis à SAINT BARTHELEMY D'ANJOU (49). L'activité de ces sociétés est principalement la production de jeunes plants de pépinière. Elles disposent d'un outil de production couvrant 180ha, d'un portefeuille de génétiques propriétaires et d'un laboratoire de production in vitro. Cette acquisition a été traitée selon IFRS3, en intégration globale.

• COVID-19 et crise en UKRAINE

Les états financiers du groupe ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. GRAINES VOLTZ a adapté et sécurisé rapidement et le plus efficacement possible son organisation, pour assurer la continuité de ses activités. L'activité du Groupe a pu être maintenue alors qu'une majeure partie de l'activité économique des entreprises accueillant du public a été paralysée.

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales sur le plan mondial. Cependant, cette situation n'a pas eu d'impacts majeurs sur notre activité au premier semestre.

L'émergence d'un conflit armé entre la Russie et l'Ukraine début 2022 a affecté les activités économiques et commerciales sur le plan mondial. Cette situation extrêmement volatile et évolutive, sans toutefois remettre en cause la continuité de l'exploitation, n'a pas eu d'impacts majeurs sur notre activité.

A la date d'arrêtés des comptes, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

5.4 Description des principaux risques et incertitudes pour le semestre à venir :

Néant

5.5 Evènements postérieurs à la clôture

Néant

5.6 Transactions avec les parties liées

Néant

M. Christian VOLTZ, directeur adjoint de GRAINES VOLTZ, atteste qu'à sa connaissance, les comptes consolidés complets pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société, et que le rapport semestriel d'activité figurant ci-dessus présente un tableau fidèle des évènements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à COLMAR, le 29 juin 2022



6 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE 2022



Grant Thornton
L'instinct de la croissance™

5, Place du Corbeau
67000 STRASBOURG



50, Avenue d'Alsace
68000 COLMAR

GRAINES VOLTZ S.A.

Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle 2022

Période du 1^{er} octobre 2021 au 31 mars 2022
Graines Voltz S.A.
1, rue Edouard Branly – 68000 COMAR

GRAINES VOLTZ S.A.

Siège social : 1, rue Edouard Branly – 68000 COLMAR
Capital social : 1.480.265 €

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2022

Période du 1^{er} octobre 2021 au 31 mars 2022

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société Graines Voltz S.A., relatifs à la période du 1^{er} octobre 2021 au 31 mars 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre de nos travaux.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I – Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Les Commissaires aux comptes

Strasbourg, le 29 juin 2022

Colmar, le 29 juin 2022

GRANT THORNTON

RSM EST



Jean-Marc HEITZLER
Associé

Philippe COTLEUR
Associé